



# Un programme régional peuplier pour l'avenir

Phase 1 : 2018-2020

Soutenue par le conseil régional du Grand Est



Phase 2 : 2021-2026



*Le peuplier a façonné depuis longtemps les paysages des nombreuses vallées de notre région Grand Est. Les caractéristiques technologiques de son bois et sa croissance rapide en font une matière première recherchée. Contrairement aux idées reçues, s'il est géré de façon raisonnée, ses atouts environnementaux sont multiples. Cette ressource locale renouvelable est une « richesse pour l'avenir ».*

L'ex Champagne-Ardenne a longtemps été une des premières régions populiicole de France. Dans les années 1990, il s'exploitait pas loin de **450 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre** contre environ 100 000 m<sup>3</sup> aujourd'hui. Il s'agit majoritairement de bois de déroulage, exportés pour l'essentiel vers l'Italie. L'ex région Alsace est quant à elle caractérisée par une récolte de peuplier annuelle avoisinant les 20 000 m<sup>3</sup>, légèrement supérieure à celle de la Lorraine. Les produits issus de cette récolte sont sciés, majoritairement localement.

Les événements climatiques et sanitaires de ces 20 dernières années, la raréfaction des aides à l'investissement en matière de boisement/reboisement, la pression environnementaliste mais aussi et surtout un marché du bois de peuplier morose ont largement contribué à une démotivation généralisée des populiiculteurs.

Malgré toutes les qualités reconnues du peuplier, à l'instar de ce qui se passe sur un plan national même si le phénomène est moins marqué dans notre région, la totalité des surfaces exploitées n'est actuellement plus replantée. Ce constat est partagé par l'ensemble de la profession sur le terrain.

Avec un besoin national dans les années à venir estimé à 1,5 millions m<sup>3</sup>/an, le déficit de bois commence déjà à se faire sentir. La diminution de la ressource, conséquence des non-reboisements de ces vingt dernières années se traduisent notamment par une extension de la zone d'approvisionnement de plusieurs entreprises françaises. Une étude prospective ressource conduite en 2016 par le Conseil national du peuplier (CNP) avec le soutien du Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB) le confirme : « *Malgré une offre de bois qui reste encore supérieure à la demande, les premiers signes de tensions sur les approvisionnements dans certains bassins se font déjà sentir. Ils sont liés à une moins bonne disponibilité qualitative et quantitative en grumes dans les bassins proches des industries, à un flux de grumes vers l'export (Italie, Espagne), et au grand export (principalement Asie du Sud-Est, Inde). De plus, suite à des investissements récents, la demande en peuplier des industries françaises du contreplaqué devrait augmenter significativement dès les deux prochaines années.* ».

Cette étude a également mis en évidence la faible quantité de bois de peuplier transformée sur place malgré un fort potentiel de production de notre région. C'est notamment pour cette raison que plusieurs industriels du déroulage et du contreplaqué se sont intéressés au Grand Est. Ainsi, on peut noter entre autres la renaissance de l'usine Leroy Déroulage à Epernay, l'installation de Bois Déroulé de Champagne (BDC), nouvelle unité dans l'Aube depuis 2018 et le projet de l'entreprise espagnole Garnica, leader européen dans le contreplaqué peuplier, de s'installer à Troyes. Il faut ajouter le regain d'intérêt des transformateurs italiens pour notre ressource régionale sans oublier les entreprises locales existantes dont l'activité devra être soutenue.

Cette réindustrialisation régionale pourrait consommer à terme plus de **400 000 m<sup>3</sup> de bois de peuplier**, soit presque autant que ce qui était exploité dans les années 90. Au total, si tous les projets industriels se concrétisent, plus de 350 emplois directs et au moins autant d'indirects devraient être créés.

Cette dynamique, opportunité pour structurer une filière populiicole performante et innovante a donc été saisie. Beaucoup de maillons de cette filière sont à consolider, à reconstruire voir tout simplement à construire. Pour ce faire, préalable indispensable à cette volonté de structuration, un diagnostic de la filière a été réalisé (voir page 15).

L'utilisation de technologies modernes comme la télédétection devrait permettre de localiser et suivre le potentiel de récolte en peuplier. Mieux connaître cette évolution permettra de cibler efficacement les opérations pour une dynamisation de la gestion, une augmentation de la récolte et du taux de renouvellement des peupleraies. Les surfaces potentiellement à boiser pourront être aussi identifiées.

L'installation d'usines de transformation dans le Grand Est et le prix des bois à la hausse, du fait d'une concurrence accrue, sont des éléments de nature à rassurer les producteurs de peuplier. Pour les encourager et les accompagner dans cette dynamique, des moyens forts d'incitation au reboisement et à la production de bois de qualité sont d'ores et déjà mis en œuvre grâce notamment au soutien du conseil régional du Grand Est et de l'État. Le trou de production est inévitable mais la réactivité devrait permettre d'en limiter la durée.

Globalement, avec le déclin de la populiculture ces 20 dernières années, la technicité et les compétences ont diminué. De nombreuses entreprises, attachées de près ou de loin au peuplier, ont disparu. Les besoins futurs de production en quantité et en qualité imposent de retrouver ce tissu d'acteurs locaux compétents. L'accompagnement pour la diversification d'activités, la modernisation voire la création de nouvelles entreprises devront être réfléchies et mises en œuvre. L'information et la formation des différents acteurs de la filière seront des maillons essentiels de sa performance. L'innovation et la modernisation devront être présentes à tous les niveaux, de la plantation à la transformation, sans oublier l'organisation de la logistique des transports. Cela passe par la recherche appliquée, mais aussi par l'expérimentation de nouveaux outils et de nouvelles techniques pour le développement des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement.

Les activités croissantes en matière de production, de transports des bois et de transformation du peuplier vont inévitablement se traduire par des impacts plus ou moins perceptibles par le grand public. Une large communication sur les atouts de cette ressource naturelle renouvelable et utilisable localement sera garante d'une activité économique régionale reconnue et acceptée de tous.

A l'instar de la Nouvelle-Aquitaine, qui a connu récemment le phénomène de réindustrialisation que nous vivons aujourd'hui dans notre région, la structuration d'une filière populicole régionale performante, moderne et innovante est recherchée. La redynamisation et le développement d'une populiculture raisonnée dans le Grand Est en dépend.

Dans ce contexte, le CRPF Grand Est a mis au service de la filière ses compétences reconnues en matière de populiculture et d'animation. Il a proposé, dans le cadre du programme régional de la forêt et du bois (PRFB, 2018-2027) et du contrat de filière (2017-2020), d'initier et de participer activement à un « plan peuplier ». Pour ce faire, grâce au soutien financier de la région, et au portage de l'interprofession régionale Fibois Grand Est, le CRPF Grand Est a imaginé un **programme pluriannuel d'actions** qui se décompose en 2 phases. La première phase est arrivée à son terme à la fin de l'année 2020 et fait l'objet du premier chapitre du présent document. Le projet de plan d'actions de la seconde phase de ce programme, devant couvrir la période 2021-2026, est présenté dans le second chapitre (page 38).

La situation liée au COVID-19 et la sortie difficile de cette crise sanitaire inédite nous laissent à penser à la nécessité d'un accompagnement encore plus soutenu pour relancer une nouvelle économie populicole locale.